

Compte-rendu de la 18ème Conférence des Coordinations Locales du lundi 21 novembre 2022 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences le **jeudi 15 décembre** de 13h30 à 15h
et le **lundi 16 janvier** de 13h30 à 15h

Participants : Claire-lise CHENARD pour La Roche sur Yon, Manuella Xémard, pour Epinal, Geneviève Boos, Audrey Pasquier, Coline Tirole pour Strasbourg, Laëtitia Valensisi et Séverine Charlet pour Marseille, Marion Jegourel pour Grenoble, Marion Noël pour les Ardennes, Anita Crochet pour Avrillé, Mireille Rozé et Virginie Marchand pour l'ECNP.

Ordre du jour :

- enfants de 5 ans : inclure ou pas inclure ?
- tuilage ou pas tuilage en cas de changement d'acteur de santé ? Comment faites-vous aujourd'hui ?
- Procédure "un enfant change d'établissement pegase"
- Vos actualités
- Vos questions

Points évoqués :

- Vos retours
- point sur l'organisation des futures formations J4
- Modèles de documents
- Mediateam
- récupérer les infos sur le parcours de l'enfant après sa sortie
- Vigilance sur l'inclusion des enfants de 5 ans

Vos retours :

MN : 1ères inclusions dans les Ardennes, lien avec Anita pour bien tout reprendre. Problème de réseau pas constitué, il va falloir y aller doucement. tout n'a pas pu être renseigné, pas toujours les jugements à disposition, le carnet de santé. rencontre des MEF pour communiquer sur le programme et rencontrer les parents. Début décembre le premier bilan médical d'admission. pas simple pour le paiement des libéraux, risque de tarder pour les versements du fait qu'il faut créer des comptes sur chorus ou grand angle. Peur que les libéraux ne soient pas payés et que cela fasse frein pour garder les professionnels de santé. Il faut trouver le bon circuit. Sur le territoire pas de pouponnière,

il a fallu recueillir les coordonnées des FA pour les informer du programme, mais impossible d'avoir ces infos au regard de la protection des données. Il faut travailler avec les éducateurs suivis de placement pour permettre ces liens. Voir avec les territoires pour avoir un espace pour rencontrer les parents après le ddv.

MJ : Grenoble pas au clair sur le circuit de facturation pour en parler aux partenaires extérieurs. Inclusion de 3 enfants, long de remplir les dossiers. En recherche d'un fonctionnement interne. Souhait de constituer des mallettes pour les ASQ pour gagner du temps aux AP et ne pas courir après le matériel=> dans votre CdeP on retrouve la liste du matériel pour passer les échelles. Difficulté reste de trouver le moment pour prendre un temps avec les parents pour leur parler du programme. Essayer d'officialiser quelque chose de plus clair avec les médecins de PMI. Création du réseau de santé. => voir pour contacter l'association des psychomot. Le lien est fait avec la psychomotricienne de l'établissement. Il y a de l'envie des professionnels pour se rendre disponible pour le réseau. ce qui fait frein : le manque de dispo. Jusqu'alors pas de temps dédié à Pegase, depuis 3 semaines Mme Jegourel a 40% dédié à Pegase. Observation du porte-vue qui fonctionne bien également à la sortie mais aussi en interne.

AC : les libéraux doivent générer une facture et la transmettre au comptable de l'établissement. Frustration face à l'envie d'aller plus vite et de faire bouger les choses mais il faut du temps pour développer le réseau. Pour rappel, dans les modèles de documents, toutes les ASQ sont à votre disposition avec une page de garde qui permet de nommer le bilan concerné, le nom de l'enfant s'implémente automatiquement.

MX : journée de présentation partenaires ASE, reportée au 26 janvier. Échanges avec psycho spécialisée dans l'accompagnement parental pour intégrer le réseau = besoin des dates pour la former. Le service des scolaires-internat accueille les enfants après la pouponnière. La psychologue a pu faire le lien pour le remplissage des échelles.

AP : Strasbourg, inclusion rapide après l'arrivée d'un enfant à la pouponnière. Tous les enfants éligibles à la pouponnière seront inclus d'ici fin d'année. 2 enfants pas possible au regard du refus des parents, Mme Girardot doit les recevoir, si pas possible, demande au juge. Première formation en interne, professionnels investis, beaux retours. un groupe avec 2 temps : présentation de Pegase et les ASQ autour d'un cas d'enfant. Remplissage des ASQ dans le mediateam en live, les collègues ont pu voir le rendu après le remplissage.

CT : Strasbourg, bon retour également sur la formation. Il faut créer le réseau. Mme Tirole travaille avec les FA et il faut créer le réseau pour trouver des pro en soins précoces à proximité des FA.

CIC : Vendée, 3 inclusions dans les semaines à venir. Toujours en recherche de médecins sur 2 secteurs (Herbiers, Chantonay). A ce jour, il faut déplacer les enfants sur la Roche sur Yon. Du coup, l'adhésion des FA est freinée par ces lourdeurs. Pas de possibilités du côté de la PMI limitrophes car pas de mélange des secteurs. cette recherche prend du temps, il ne faut pas se décourager => contact avec L'ordre des médecins ? Mme Chenard a contacté le CPTS (cellule par territoires de coordination des pro de santé).

LV : Marseille, les sorties s'accélèrent et l'organisation du réseau prend tout son sens. Manque des psychos dans le réseau. Tout va très vite une fois que l'enfant sort, 12 enfants sont sortis, 4 vont sortir. Il faut encore épauler les médecins PMI et Mme Valensisi se

déplace. La question de la mise à jour annuelle, il faut garder un temps de coordination avec les référents ASE, les FA pour pouvoir être à jour dans le dossier. Il y a tout ce versant, il faut aller à la pêche aux infos sur la situation de l'enfant, il faut relancer, justifier, expliquer. Sur la mise à jour : on peut faire autant de mise à jour que de besoin. On peut faire coïncider avec les fins de mesure. L'outil du porte-vue pour la sortie de l'enfant fonctionne bien. Support de présentation concret pour représenter pegase et ce qui va leur être demandé.

Rappel sur l'organisation des formations : une date pour chaque session sera fixée chaque mois (SP, CL, médecins) les formations médecins en janvier, puis en février... prochaines dates :

SP : 16 décembre 9h-12h30 reste 3 places et 9 janvier 14h-17h30 reste 2 places.

CL : 16 janvier, 4 places disponibles de 13h30-16H30.

Modèles de documents :

En plus des modèles ASQ que vous pouvez retrouver dans le mediateam, vont être mis dans les modèles à destination des médecins (courrier d'adressage, autorisation de vaccination).

Mediateam : il y a un bug, certains dossiers d'enfants n'appartenant pas à votre structure apparaissent dans les fiches de suivi. Nous allons le faire remonter au SAV, vous pouvez en faire de même via la capture d'écran.

Comment récupérer les infos à la sortie de l'enfant pour la mise à jour du dossier :

Sur Chambéry : Mme Durand souhaiterait avoir un droit d'accès au logiciel du département pour suivre le parcours des enfants et pouvoir actualiser les dossiers des enfants pegase.

Le référent administratif sur chaque territoire peut-il être un bon lien pour rester informé ? peut être une porte d'entrée. Risque c'est qu'il va falloir l'accord du DEF, donc travail à penser sous couvert du chef d'établissement.

Sur Avrillé : cette mise à jour, comme le disait Mme Valensisi, est un vrai problème. Il faut aller à la pêche à l'info, remonter le fil du parcours de l'enfant.

Sur Marseille très cloisonnée, il y a de la méfiance même dans la communication du NIR. Il a fallu faire une demande officielle à l'inspecteur.

Sur Strasbourg, misère pour récupérer les NIR, il faut que ce soit les secrétaires qui en fassent la demande. Là aussi il y a un circuit de communication à respecter.

Dans les Ardennes, au foyer c'est ok, pour les enfants en FA, Mme Noël passe par les FA qui ont l'attestation de sécu.

Cas des enfants de 5 ans : inclure ou non ?

Plusieurs établissements ont inclus des enfants de 5 ans, cela reste possible quand :

- le bilan médical peut être assuré dans la période du calendrier des bilans de la page parcours,
- quand les ASQ des 60 mois sont renseignés dans la période des 15 jours précédant le bilan médical :

pour l'ASQ3



pour l'ASQ-SE



Merci de toujours essayer d'inclure dans le médiatteam avant la date anniversaire de l'enfant.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

rappel de votre mot de passe : segape

Remarque : l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi **pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

Prochaines conférences :

le jeudi 15 décembre de 13h30 à 15h et le 16 janvier de 13h30 à 15h